



Au revoir!

Eh oui, le moment de prendre ma retraite est arrivé. Je profite de ce numéro de l'*Info-Soutien* pour dire à toutes les personnes que j'ai côtoyées, que ce soit dans le cadre de mon emploi de concierge ou dans mes fonctions de conseiller en relations de travail pour le Syndicat de Champlain, que je garde en mémoire de merveilleux souvenirs de vous tous.

Il est temps pour moi de passer à une autre étape de ma vie et je compte en profiter pleinement. Je vous souhaite un bel été et au plaisir de vous croiser.

Marc Daigneault

Bonne retraite, Isabelle!

Après 30 ans au service de la sécurité sociale, à conseiller, guider et défendre les membres du Syndicat de Champlain, notre avocate, Isabelle Bolla, prend sa retraite amplement méritée!

L'équipe du Syndicat de Champlain te souhaite une belle et douce retraite Isabelle! Le meilleur est à venir pour toi avec cette nouvelle étape qui débutera dès la fin de l'année scolaire. Tu nous manqueras, c'est certain!

En contrepartie, nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous monsieur Pierre Charland qui reprendra les fonctions et les dossiers d'Isabelle aux sections enseignantes Des Patriotes et Salaberry ainsi qu'à la section soutien de la Vallée-du-Suroît. Monsieur Charland, avocat de formation, était un conseiller d'expérience à la FPSS-CSQ avant de se joindre à notre équipe. Nous lui souhaitons la bienvenue au Syndicat.

Un double départ marquant à la section de la Vallée-du-Suroît du Syndicat

C'est avec une profonde reconnaissance et une grande émotion que le Syndicat de service des membres. Toujours souriante, Champlain souligne le départ à la retraite de deux piliers de la section de la Vallée-du-Suroît : Marc Daigneault, conseiller en relations de travail depuis 13 ans, et Manon Marois, secrétaire de gestion depuis plus de 7 ans. Leur engagement indéfectible, leur professionnalisme et leur humanité ont marqué à jamais l'histoire du Syndicat et laissé une empreinte durable dans le cœur de leurs collègues.

Marc Daigneault a su, au fil des années, incarner avec rigueur et bienveillance le rôle de conseiller en relations de travail. Sa capacité à naviguer dans des contextes parfois complexes, à défendre les droits des membres avec fermeté tout en favorisant le dialogue, a fait de lui une figure respectée et appréciée tant à l'interne, des membres et auprès du service des ressources humaines. Son écoute attentive, son sens de l'équité et sa connaissance fine des enjeux syndicaux ont contribué à faire avancer de nombreux dossiers importants pour les membres du Syndicat.

De son côté, Manon Marois a été une véritable force tranquille au sein de l'équipe. En tant que secrétaire de gestion, elle a assuré avec efficacité et discrétion le bon fonctionnement administratif du Syndicat. Sa rigueur, sa disponibilité et son souci du détail ont permis de maintenir une

organisation fluide et professionnelle, au fin d'un chapitre important. Pour assurer la continuité et relever les défis à venir, j'assumerai, pour la prochaine année scolaire, les fonctions de vice-président et de conseiller en relations de travail de la section.

Le Syndicat de Champlain tient à remercier chaleureusement Marc Daigneault et Manon Marois pour leur dévouement exemplaire. Leur contribution a été précieuse et leur départ laisse un vide que seule la mémoire de leur engagement pourra combler. Nous leur souhaitons une retraite à la hauteur de leur parcours : paisible, enrichissante et remplie de moments heureux.

Quant à moi, il ne me reste qu'à vous souhaiter l'arrivée prochaine de vacances reposantes et ensoleillées, puisque la prochaine année scolaire amènera assurément son lot de nouveaux défis que nous relèverons ensemble, unis. Merci pour votre travail exceptionnel tout au long de l'année. Profitez pleinement de chaque moment et revenez en pleine forme et avec une énergie renouvelée.

Bonnes vacances!

Jean-François Guilbault

Fermeture des bureaux et horaire d'été

Voici l'horaire en vigueur pour la période estivale 2025 au Syndicat de Champlain.

Jours fériés

Les mardis 24 juin et 1^{er} juillet, les bureaux seront fermés en raison des jours fériés.

Vacances

Les bureaux de Valleyfield et de Saint-Hubert seront fermés du lundi 7 juillet au vendredi 8 août inclusivement.

Service téléphonique pendant la fermeture des bureaux

Les messages laissés sur la boîte vocale seront acheminés aux personnes concernées qui y

répondront dès leur retour de vacances. Seuls les appels d'urgence seront retournés dans les plus brefs délais. Il en va de même pour la messagerie Facebook du Syndicat.

Horaire d'été

Prenez note de notre horaire estival (du 2 au 4 juillet et du 11 au 29 août), du lundi au jeudi de 9 h à 16 h 30 et le vendredi de 9 h à 12 h 30.

Fermeture du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Le Centre de services scolaire sera fermé pour la période estivale du 20 juillet au 2 août 2025 inclusivement.



Résultat de la séance d'affectation de juin 2025

Voici le résultat du mouvement de personnel à la suite de la séance d'affectation du personnel manuel CSQ. Veuillez noter que l'entrée en fonction se fera le 2 juillet 2025.

Postes comblés lors de la séance d'affectation :

POSTE	ÉTABLISSEMENT	COMBLÉ PAR
Concierge, classe II (polyvalent)	Services des ressources matérielles	Stéphane Girard
Concierge, classe II (polyvalent)	Services des ressources matérielles	Jean-Philippe Daigneault
Concierge, classe II	Frédéric-Girard	Jason Paquet
Concierge, classe II (polyvalent)	Services des ressources matérielles	Nicolas Mallette
Ouvrier d'entretien, classe II	Notre-Dame (Huntingdon)	Carole Daoust

Postes demeurés vacants après la séance d'affectation et comblés par la liste de priorité :

POSTE	ÉTABLISSEMENT	COMBLÉ PAR
Concierge, classe II	Notre-Dame-de-la-Paix	Jonathan Sanscartier

Postes demeurés vacants après la séance d'affectation et qui seront comblés par affichage :

POSTE	ÉTABLISSEMENT
Concierge, classe II	Jésus-Marie et Saint-Paul
Concierge, classe II	Montpetit (Valleyfield)
Concierge, classe II	Saint-Joseph-Artisan
Concierge, classe II	Langlois et Saint-Eugène (Valleyfield)
Concierge, classe II	Centre Jean-XXIII
Concierge, classe II	Notre-Dame-de-la-Paix et Sainte-Martine
Ouvrier d'entretien, classe II (soir)	Des Patriotes-de-Beauharnois
Concierge, classe II	Des Jeunes-Riverains

Nous félicitons les collègues qui ont obtenu un nouveau poste.

Marc Daigneault, conseiller en relations de travail

Système d'alarme et horaire d'été 2025 – Personnel de soutien manuel

Avec la période estivale qui s'en vient, il est important de rappeler que même si les élèves et le reste du personnel sont en vacances, il est primordial d'entrer votre code personnel dans le système le matin et le soir afin d'assurer la sécurité des lieux et de suivre la politique de l'employeur.

Dans le même esprit, je rappelle que l'horaire d'été sera en application à partir du 2 juillet, et ce jusqu'au 25 août 2025, comme suit :

Diminution de 30 minutes/jour - 2 h 30/semaine
(Clauses 8-2.15 et 8-2.16 des arrangements locaux)

Du 2 juillet au 25 août 2025 inclusivement : 36 h 15 minutes/semaine :

L'horaire détaillé des cinq (5) jours de travail est à déterminer avec le supérieur immédiat pour chaque établissement. Les heures

de début et de fin de journée peuvent être modifiées selon chaque établissement, mais le nombre d'heures/jour doit être respecté.

Pour le personnel de soutien manuel à temps partiel :

L'horaire de travail est calculé au prorata. Par exemple : pour un employé qui travaille 25 heures/semaine.

$$25 \times 36,25 \text{ h (horaire d'été)} \div 38,75 \text{ h (horaire régulier)} = 23,387 \text{ ou } 23 \text{ h } 25 \text{ min.}$$

Donc, l'horaire estival doit être de 23 h 25 min. par semaine.

Si vous devez changer ou modifier les heures de travail, il est important d'avertir votre supérieur immédiat.

Marc Daigneault,
conseiller en relations de travail

À l'attention de tous les concierges du Centre de services

CONVOCATION À UNE FORMATION - 25 JUIN 2025

À titre de concierge ou d'ouvrier d'entretien travaillant dans un établissement du Centre de services, vous êtes convié à une formation qui aura lieu le 25 juin prochain au Centre de formation professionnelle du Suroît, édifice Sainte-Cécile. Cette formation d'une durée de 4 heures portera sur la sensibilisation à l'amiante et les procédures de travail sécuritaire. Votre présence à cette formation est **obligatoire**. Une absence sera considérée comme un refus de travail. Seules les personnes dont cette journée était déjà prévue en congé ne sont pas tenues de se présenter.

- ◆ Formateurs : Guy Philippe Beaulieu et Mathieu Tremblay
- ◆ Date : le mercredi 25 juin 2025
- ◆ Endroit : Centre de formation professionnelle du Suroît, édifice Sainte-Cécile
- ◆ Heure : 8 h à 12 h
- ◆ Durée : 4 heures

Pour toute question relative aux informations ci-haut, nous vous invitons à communiquer avec le service des ressources humaines du CSSVT au numéro suivant : 450-225-2788 poste 6343.



Info-enseignant
tél. : 450-371-7407
télécop. : 450-371-7004

syndicatchamplain.com